

# Le nouvel Espace Citoyen

À compter du 3 mars prochain, tous les accueils des publics en lien avec la Ville de Châlons-en-Champagne et Châlons Agglo seront transférés à l'Espace Citoyen, situé à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les services de la Ville de Châlons-en-Champagne et ceux de Châlons Agglo ont fusionné, créant ainsi une administration unique. Jusqu'à présent, les habitants du territoire de Châlons Agglo disposaient de cinq accueils physiques pour effectuer leurs démarches administratives : l'Hôtel de Ville, rue Cosme Clause, rue du Gantelet, rue Jacquard ainsi qu'à Saint-Memmie. Désormais, **toutes les démarches pourront être effectuées en un lieu unique, facilitant ainsi l'accès aux services publics.**

L'Espace Citoyen permettra de centraliser l'ensemble des démarches administratives liées à la Ville et à l'Agglomération, notamment :

- › Le paiement des factures d'eau
- › Les demandes concernant l'urbanisme
- › La gestion des déchets
- › Les questions relatives à la police municipale et aux objets trouvés

**Toutefois, nous rappelons que les services et les prestations disponibles dans cet espace concernent uniquement les compétences de la Ville de Châlons-en-Champagne et les compétences de l'agglomération. Ainsi, les mairies des communes de la communauté d'agglomération restent bien les points de contact pour toutes les démarches relevant des compétences communales, tout comme les maisons France Services de Sommesous et de Mourmelon-le-Grand gardent toutes leurs missions.**

## **Vous souhaitez contacter l'Espace Citoyen ?**

Contactez le 03 26 69 38 38 du lundi au vendredi de 9h à 17h

Rendez-vous sur la plateforme en ligne [citoyen.chalons-agglo.fr](http://citoyen.chalons-agglo.fr)

